

**Cémi**  
**Séminaire du 17 mars 2005**

C'est véritablement un plaisir et un honneur de tenir aujourd'hui le séminaire du CÉMI dans le cadre du colloque organisé sous les auspices du cours *Séminaire de mémoire* dispensé aux étudiants et étudiantes de théologie et de sciences religieuses. J'en remercie le professeur François Nault et les étudiants de son cours.

Ce séminaire de lecture, qui en est à sa dixième année d'existence, se veut un temps de rencontre et d'échange interdisciplinaire autour de certains écrits de Marie Guyart, née à Tours en France en 1599 et décédée à Québec en 1672.

Pour permettre à ceux qui se joignent au séminaire pour la première fois, voici quelques informations sur Marie Guyart, devenue Marie de l'Incarnation, et sur l'objet du séminaire d'aujourd'hui.

**Informations biographiques**

Sur la feuille qu'on vous a remise, vous trouverez certaines informations bibliographiques sur Marie de l'Incarnation. Elle est née en 1599 et fut baptisée Marie Guyart. Elle se mariera à l'âge de 18 ans à Claude Martin, aura un fils dénommé comme son père. 6 mois après la naissance de ce fils, Marie Guyart devint veuve. Elle travailla pour son beau-frère et sa sœur jusqu'à ce que son fils ait 12 ans. À ce moment-là, Marie décide de se faire religieuse chez les Ursulines de Tours. Elle a 31 ans. Au moment de prononcer ses vœux, elle prit le nom de Marie de l'Incarnation.

En 1639, elle quitta son monastère de Tours et partit en mission au Canada. Elle vint y fonder le monastère des Ursulines de Québec, où elle habita jusqu'à sa mort survenue à 1672.

Les années 1599-1672 sont fort importantes à retenir : elles correspondent très exactement à l'époque de Descartes et de Pascal. On entre alors de plain-pied dans ce que les historiens appellent la modernité. Cette période se caractérise par une évolution importante au plan philosophique. Dans la foulée du *Cogito ergo sum* de Descartes, se manifestent de plus en plus la conscience de « la gestation de l'être et de l'émergence du sujet ». Dans cette modernité, le sujet humain prend de plus en plus d'importance au regard d'une collectivité

soumise à un vigoureux système d'autorité hiérarchique. On n'en est pas encore à l'affirmation des droits de l'homme, qui adviendra deux siècles plus tard, mais le mouvement de transformation est irrévocablement enclenché.

Une des manifestations de cette gestation de l'être et de l'émergence du sujet se répercute dans les écrits de l'époque, en particulier les autobiographies et la correspondance. (Colloque de Louvain-la-Neuve sur « La correspondance privée comme expression de l'émergence de l'intime »).

À ce propos, Marie de l'Incarnation a laissé beaucoup d'écrits en raison de sa relation avec son fils et de la distance qui les séparait. Un professeur de l'Université François-Rabelais, de Tours, résumait fort bien la situation avec l'expression : heureux fils qui nous valut une telle mère ! En effet, si Marie n'avait pas eu un fils envers qui elle se sentait en dette pour l'avoir confié à sa sœur, et si ce fils n'était pas devenu moine bénédictin, partageant l'idéal spirituel et religieux de sa mère, il est fort probable que cette dernière ne se serait pas trouvée en situation de se faire un devoir de se confier le plus intimement possible à quelqu'un d'autre.

Parmi les Écrits de Marie, il y a en particulier son abondante correspondance ainsi que deux autobiographies qu'elle a écrites, la première en 1631, peu après son entrée dans le monastère de Tours, à la demande de son confesseur et la seconde en 1654, 14 années après son arrivée au Canada, à la demande de son fils et avec l'accord de son confesseur.

Je vais maintenant vous situer globalement le texte que nous allons lire et sur lequel nous allons travailler cette après-midi.

### **Présentation du document de travail**

Nous avons travaillé à partir de l'autobiographie de Marie de l'Incarnation, une autobiographie écrite à la demande de son Fils, le bénédictin Claude Martin, et de son confesseur.

Cette autobiographie se divise en 13 grands chapitres, que Marie désigne du nom d'État d'oraison. Chacun de ces chapitres se subdivise en 4 ou 5 sous-chapitres, pour un total de 63 sous-chapitres.

Ces états d'oraison suivent un ordre chronologique, mais chacun est l'objet d'une réflexion qui tend à dégager non pas tant les événements circonstanciels qui se sont produits, mais bien la relecture de sens qu'ont pris ces événements dans la vie de Marie, sa vie étant ici entendue, suivant l'expression d'Amadeo Cencini, « non comme des anecdotes, un peu comme des taches éparses sans liens les unes avec les autres, mais comme un regard d'ensemble sur le tableau de sa vie conçu et dessiné par Dieu (p. 100) ».

Cette année, nous avons donc travaillé sur des extraits du septième et du huitième état d'oraison, qui correspondent à des bribes de sa vie de jeune veuve qui se situent entre ses 20 et ses 35 années de vie. Le septième état d'oraison porte surtout sur les événements et les choix que fit Marie dans les années suivant son veuvage. C'est la période où elle va décider de se consacrer à Dieu. Un tel choix va impliquer qu'elle prenne des dispositions pour assurer d'abord la première éducation de son fils Claude, puis son insertion dans un environnement familial et social responsable qui veillerait sur lui. Une fois les dispositions assurées, elle entrera au monastère des Ursulines de Tours, âgée de 31 ans. C'est donc avant d'entrer au Monastère, quand elle fut dans la vingtaine, que Marie Guyart eut ses deux premières visions, ou ses deux premiers ravissements. Le premier, à l'âge de 25 ans, lui fit sentir son esprit envahi par la trinité. Deux ans plus tard, à 27 ans, un second ravissement l'envahit et atteint sa volonté. Elle n'a pas d'autres mots humains pour exprimer ce qui l'a traversé que « les épousailles ». Elle se découvre totalement vivante pour le Verbe. Elle entre dans les affaires du Verbe.

Le huitième état d'oraison nous raconte la vie de Marie Guyart à partir du moment où elle quitte le monde et entre au Noviciat des Ursulines de Tours. Deux mois après son entrée au noviciat, elle vécut un troisième ravissement durant lequel la « Trinité s'approprie son âme ». Elle se reconnaît entièrement prise et possédée par le Père, le fils et l'Esprit d'une manière inédite et, suivant ses mots, indicible. C'est sur le récit de cette troisième vision que nous avons travaillé lors du dernier séminaire.

Au cœur de ce récit, Marie raconte avec les mots qui jaillissent de sa plume, la situation suivante :

Un jour, à l'oraison du soir, au même moment qu'on eut donné le signal pour commencer, j'étais à genoux en ma place du chœur, un soudain attrait ravit mon âme. Lors, les trois Personnes de la très sainte Trinité se manifestèrent de nouveau à elle, avec l'impression des paroles du suradorable Verbe Incarné : Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui et nous ferons une demeure chez lui. Cette impression portait les effets de ces divines paroles et les opérations des trois divines Personnes en moi, plus éminemment que jamais ; et elles me les donnèrent à connaître et à expérimenter dans une pénétration d'elles à moi. Et la très sainte Trinité, en son unité, s'appropriait mon âme comme une chose qui lui était propre et qu'elle avait rendue capable de sa divine impression et des effets de son divin commerce.

En ce grand abîme, il m'était signifié que je recevais lors la plus haute grâce de toutes celles que j'avais reçues au passé, dans les communications des trois divines personnes. Cette signification était plus distincte et intelligible que toute parole en cette sorte : la première fois que je me manifestai à toi, c'était pour instruire ton âme dans ce grand mystère ; la seconde fois, c'était à ce que le Verbe prît ton âme pour son épouse ; mais cette fois, le Père et le Fils et le Saint-Esprit se donnent et communiquent pour posséder entièrement ton âme. » Et lors, l'effet s'en suivit, et comme les trois divines personnes me possédaient, je les possédais aussi dans l'amplitude de la participation des trésors de la magnificence divine. Le Père Éternel était mon Père ; le Verbe suradorable, mon époux, et le Saint-Esprit, Celui qui par son opération agissait en mon âme et lui faisait porter les divines impressions.

C'est sur ce texte, écrit en 1654, que le fils de Marie de l'Incarnation, Claude, l'interroge 7 années plus tard. Il veut savoir comment elle en est venue à avoir une telle expérience ou une telle représentation de la Trinité. Cela constitue une partie importante de la lettre qu'elle écrit à son fils le 8 octobre 1671.

## **Lecture de la lettre 274**

## **Présentation d'Anne Fortin**